



Expert international
en pollutions accidentelles des eaux

COMITÉ STRATÉGIQUE 50

Cedre

22 novembre 2019

Bernard Tramier

Rappels

Créé par le Président du Cedre Ambroise Guellec, le Président de la Mission interministérielle de la Mer l'Amiral Méchet et l'ensemble du Conseil d'Administration du 15 décembre 1994 et en réponse à un souhait du Directeur du Cedre, Marthe Melguen qui voulait *«élargir le spectre d'activités du Cedre à plus de partenaires et l'ouvrir sur l'international»*.

Créé en remplacement du comité technique dont la dernière réunion s'est tenue le 10 novembre 1994.

Première réunion le 16 mai 1995 à la tour ELF à la Défense.

Premiers objectifs

- Élargissement à de nouveaux partenaires, avec, en particulier, un président externe au Cedre, issu du monde économique.

- Ouverture sur l'Europe et l'international.

- Meilleure coordination des différentes activités.

- Nouvelles sources de financement : ambitions = ressources.

- Vision moyen/long terme.

Bilan : le positif 1

Création d'un réseau de personnes se connaissant mieux, ce qui devrait permettre une plus grande efficacité lors un accident.

Développement d'une activité « prestations de services », notamment dans le domaine des plans d'intervention et des études des polluants.

Augmentation significative de la « Programmation » établie de façon plus collégiale et avec un financement plus diversifié.

Développement des activités de formation avec la reconnaissance OMI des stages.

Ouverture sur d'autres façades maritimes : Méditerranée, DOM/TOM et sur les eaux intérieures.

Bilan : le positif 2

Élargissement des activités et de l'expertise du Cedre vers la restauration des sites et les suivis biologiques.

Évaluation plus complète des équipements, rendue possible grâce à l'ouverture du nouveau site.

Accroissement des actions de communication/information avec la réalisation de guides, les journées techniques et d'information, la réalisation de manuels à l'attention des enseignants, les outils du web.

Ouverture sur l'international au niveau des grandes institutions : UE, OMI, FIPOL, REMPEC, REMPEITC, Accord de Bonn, et de l'industrie pétrolière mondiale : IPIECA, OGP, MOIG, ITAC, PERF.



IPIECA

Bilan : le positif 3

Ouverture vers **les fabricants de matériel français d'équipements anti-pollution**, en particulier via leur syndicat le SYCOPOL, dans le respect du devoir de neutralité du Cedre.

Participation aux **grandes conférences internationales** : IOSC, INTERSPILL, SPILLCON... en tant qu'orateurs, présidents de sessions et même exposants sur un stand France, commun avec le SYCOPOL.

Le Cedre a ainsi gagné en **visibilité**, en **crédibilité**, en **respectabilité** et a pu introduire le **savoir-faire français** dans un monde très anglo-saxon.

BILAN: ce qu'il faut améliorer

Pas suffisamment de relation avec les **ministères** moins directement concernés par les pollutions marines : **Recherche** (représenté depuis peu par l'UBO), **Affaires étrangères**, **Industrie**.

Les relations avec la **Chimie** ont été difficiles à établir et ne sont toujours pas au niveau auquel elles devraient être. Une méfiance subsiste (cf visite au CEFIC avec Gilbert Le Lann).

Les **compagnies de transport maritime** sont peu présentes, le lien étant toutefois assuré par leur organisation professionnelle.

Les relations avec **les grands ports maritimes**, en dehors du GPMNSN, restent également limitées.

Le futur

Consolider tous les résultats acquis avec un effort tout particulier sur les secteurs où le Cedre n'est pas encore suffisamment reconnu.

Maintenir l'équilibre indispensable entre la programmation et les activités de prestation.

Profiter d'éventuelles opportunités suite au Brexit.

Maintenir l'effort de formation et d'information indispensable aujourd'hui.

Se méfier des « périodes calmes ».

Quelles relations avec les ONG ?

La première bonne initiative fut de **créer le Cedre**, la deuxième de le doter d'un **comité stratégique** qui a joui d'une grande liberté d'action indispensable pour une réelle efficacité. C'est l'une des raisons de son succès. Il a contribué au **développement du Cedre**, à **l'accroissement de sa notoriété** et au **rayonnement de la France** dans les instances internationales chargées de la lutte contre les pollutions accidentelles.

A titre personnel, je garde un souvenir inoubliable de mes 11 années passées en tant que président de ce comité.

Merci à toutes les personnes, internes et externes au Cedre, qui ont contribué au cours de ces 50 réunions à la réussite de ce grand défi.

Merci de votre attention